



ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
DU 29 NOVEMBRE  
AU 6 DÉCEMBRE 2018

## **COMPTE-RENDU CTL DU 15/02/2018**

*Ordre du jour :*

- ASR 2019
- Point immobilier : façades Cadéï, Ackermann, Guglia
- Les indicateurs du TDVS
- Expérimentation en cours au niveau des CDIF sur l'utilisation des orthophotos
- Questions diverses

### **ASR 2019 (Adaptation des Structures du Réseau)**

Lors du CTL emplois du 21 décembre 2017, boycotté par 3 OS dont FO, notre DDFIP avait commencé à dévoiler ses propositions ASR 2019. Ce jour, il a confirmé ses dires en rajoutant d'autres propositions pour validation puis transmission à la centrale pour décision du Directeur Général.

Les projets présentés l'année dernière demeurent avec un nouveau report pour la fusion SIP Paillon-Extérieur pour cause de difficultés d'accueil sur Cadéï. Il est bon d'entendre que FO avait raison lors qu'il s'était déjà opposé à ce projet en 2017 pour ces mêmes raisons...

Pour mémoire :

- Fusion des SIE de Nice-Centre et Nice-Collines
- Fusion des SIP de Nice-Centre et Nice-Collines
- Fusion des SIE de Nice-Paillon et Nice-Extérieur
- Fusion des CDIF de Nice 1 et Nice 2
- Fusion des SPF de Nice 1 et Nice 2
- Fusion des SPF de Nice 3 et Nice 4
- Fusion des SPF de Grasse 1 et Grasse 2
- Fusion des SPF d'Antibes 1 et Antibes 2... dans l'espoir du bon fonctionnement de FIDJI !!!!!

Par ailleurs, le DDFIP propose, au nom d'une rationalisation immobilière

- Le transfert de siège de la trésorerie de St Laurent-du-Var vers le CFP de Cagnes-sur-Mer
- Le transfert de siège de la trésorerie du Bar-sur-Loup vers le CFP de Valbonne

et au nom de la rationalisation de la carte des compétences fiscales et locales la fermeture de la trésorerie mixte de Mougins

En préambule, FO-DGFIP 06 a rappelé que ces transferts étaient des fermetures.  
Si la volonté du maire de St Laurent du Var de récupérer ses locaux est une opportunité pour un transfert à Cagnes sur Mer, on peut s'interroger sur la Trésorerie du Bar sur Loup où le maire veut redonner « un cœur de vie innovant, utile et admiré » donc maintenir les services publics.

De plus, ce transfert, aboutissant à une mobilité plus ou moins forcée, va déstabiliser les agents qui ont été informés en dernier.

Sur ces projets immobiliers, FO-DGFIP 06 a rappelé le plan ministériel santé sécurité et conditions de travail.

Quelles seront les conséquences sur les conditions de travail des agents ?

Seront-ils associés avec leurs représentants syndicaux à ce « déplacement » ?

Quant aux contribuables, il reste le bus 11 et internet !!!!!!! si le temps ou la connexion le permet !!!!

### **Point Immobilier**

Pas de documents, se conférer à « La lettre de l'immobilier n°1 » en ligne sur Ulysse local....  
Il aura fallu le départ du chef du pôle PPR pour être comme l'ensemble des départements.

### **Cadéï : Ravalement des façades – début des tvx : 11 juin 2018 / fin des tvx : 11 juin 2020**

Des réunions au fil des avancées sont prévues avec les agents avec, dès à présent, des tests sur les bruits et sur la luminosité avec les échafaudages

### **Ackermann : Tvx en vue de l'installation des brigades DIRCOFI de Nice, des BDV et de la BCR de Nice: déménagement mai 2018**

FO-DGFIP 06 a tenu à rappeler que les discussions sur les plans n'avaient pas associé les vérificateurs, qui se sentent ainsi peu considérés par l'administration.

### **Guiglia : Tvx en vue de l'installation de la Paierie Départementale**

C'est parti !!!! avec un co-financement qui a permis à FO-DGFIP 06 de demander du mobilier neuf pour les personnels !!!!! Réponse négative ... pour l'instant...affaire à suivre  
La Direction a prévu « une installation la plus harmonieuse possible »

### **Les indicateurs du TBVS (Tableau de Bord de Veille Sociale)**

Le TBVS rénové sera déployé sur l'ensemble du réseau pour la prochaine campagne.  
Il est désormais composé de 6 indicateurs socles communs à l'ensemble des directions et de 4 indicateurs complémentaires à déterminer localement, en concertation avec les représentants du personnel.

Les 6 indicateurs retenus, centrés sur les enjeux du travail, sont :

- taux de couverture des effectifs
- nombre de périodes de congés maladie de courte durée de moins de 5 jours,
- nombre de jours de CA et/ou ARTT mis en CET,
- nombre d'écrêtements des horaires variables,
- volume horaire écrêté,
- taux de rotation des agents.

L'outil devait être enrichi de 4 indicateurs complémentaires permettant d'adapter le TBVS aux spécificités de chaque direction. L'administration locale a proposé 4 indicateurs complémentaires ; FO-DGFIP 06 a proposé le remplacement de 2 d'entre eux par 2 nouveaux modifiés puis acceptés par CFDT et Solidaires. Les 4 indicateurs rajoutés sont :

- taux d'absentéisme pour maladie
- nombre de demandes de mutations déposées, satisfaites ou non, par service
- nombre d'actes de violence verbale ou physique entre collègue
- nombre d'actes de violence verbale ou physique externes

Malgré la communication de chiffres sur 2016, FO-DGFIP 06 a tenu à signaler les services où le nombre de congés maladie de courte durée (moins de 6 jours) et le nombre de jours de congés mis en CET était important. Comme par hasard, en 2017, ceux-ci ont un absentéisme important en grande partie de maladie et ont subi la vague de suppressions d'emplois. Nos personnels sont de plus en plus en souffrance...

### **Expérimentation en cours au niveau des CDIF de l'utilisation des orthophotos\***

\*image obtenue par traitement d'un cliché aérien numérique ou argentique dont la géométrie a été redressée de sorte que chaque point soit superposable à une carte plane qui lui correspond

La société Accenture, implantée à Sophia Antipolis, a développé, en collaboration avec le SDNC, un algorithme capable d'identifier les éléments du bâti sur des photos aériennes et, dans le cadre de l'expérimentation menée, dans les Alpes-Maritimes, d'identifier les piscines.

L'objectif est d'évaluer l'efficacité d'une automatisation de la détection de piscines absentes des bases des impositions directes locales afin de fiabiliser l'assiette des impositions des collectivités locales.

Pour cela, les piscines détectées ont été rapprochés des fichiers fiscaux extraits de Majic, des fiches de suivi des permis dans Lascot et du plan cadastral afin d'établir dans un premier temps une liste de piscines dessinées sur le plan cadastral mais non imposées à la TF.

Le SDNC a remis à la DDFiP un fichier composé de 761 piscines afin que chaque CDIF puisse vérifier le taux de piscines réellement absentes des bases d'imposition 2017.

Espérons que cette expérimentation portera ces fruits sans surcharger nos collègues. Le taux de dossiers exploitables sera la réponse !!!!!!!.

### **Questions diverses**

- Remise des pétitions Accueil Cadéï en rappelant le « ras le bol » des agents
- Demande de clés 4G pour la BCR ...à suivre... « l'espoir fait vivre »
- Service Civique : 7 recrutements dans les Alpes Maritimes (600 en France)
- Travailleurs handicapés : recrutement de 3 cadres C et d'un cadre A
- Suivi des missions PCRCP : En attente des documents qui seront fournis lors du CTL du 15 mai 2018, FO-DGFIP a demandé quelles étaient les conséquences sur les SDE nouvellement créées. La direction n'est pas satisfaite mais il demeure l'obligation de résultat. Dans l'immédiat, la réponse de la Direction locale est l'affectation de 3 agents de l'équipe de renfort sur chaque SDE.